

L'équipe CGT au CSE DTSI

titulaires :

Sylvie Amisse (DISU)
Laïla Chatraoui-Mouchrih (DSI)
Rémy Chiménes (DSI)
Joël Conte (DISU)
Noël Dreano (URP IdF)
Nathalie Gomes (DERS)
Fabrice Lebrun (UPR SO)
Géraldine Saly (UPR SE)

suppléants :

Nora Barcham (DIF)
Laurent Bouix (DERS)
Elisabeth Guibert (DESI)
Zakaria Koumi (DERS)
Françoise Lebault (DISU)
Danièle Le Honsec (DSI)
Arsène Schnell (DISU)

représentant syndical :

Philippe Lafrance (DESI)

Date de parution
5 février 2021

Edito : Les salariés à la porte...de Vanves

Nous avons appris que le site de Vanves devait être vidé pour juin 2021.

Nous avons été choqués car juin c'est dans pas longtemps, particulièrement dans le contexte de crise sanitaire actuel.

Et surtout parce que nous avons demandé à la direction de DTSI où iraient les salariés du site et

nous avons vu que la direction de DTSI avait été aussi prise au dépourvu que les syndicats. Nous n'avons à ce jour aucune réponse où iront les salariés de la DISU. Pour ceux de la DSI qui sont sur le site, la direction a trouvé une solution, Arcueil.

Mais badaboum, nouveau rebondissement, nous avons appris qu'Orange Village allait être complètement restructuré, ce sera donc peut-être une solution temporaire.

La CGT demande que des solutions soient trouvées pour tous les salariés du site de Vanves.

Nous ne pouvons qu'être inquiets quand on voit à quel point la direction de DTSI est démunie sur le sujet. Il est donc important que les salariés s'emparent aussi de ce problème.

COVID-19 = ENFIN DE LA CLARTÉ DANS
LE MESSAGE ADRESSÉ AUX FRANÇAIS



Des prestations ASC plus importantes

Avec la crise sanitaire on n'a pas pris nos congés en 2020 comme d'habitude. Cela a eu pour effet que le CSE a moins dépensé dans son budget ASC (Activités Sociales et Culturelles). Il reste de l'argent. La question a donc été : que faire de ce reliquat ?

Après de nombreux débats, il a bien fallu trouver une solution de compromis.

Il y aura donc une augmentation du bonus location de

25% pour les QF 1 à 4 et une augmentation du pack liberté de 100€ pour toutes et tous.

C'est le résultat d'un compromis entre les organisations syndicales.

Nul doute que la situation sanitaire va encore nous perturber en 2021 et que nous serons amenés à refaire l'exercice en fin d'année ou début d'année prochaine.

Orange et le THD : Projet Sanguinaire

Nos dirigeants, sous pression des actionnaires, veulent de la rentabilité et de suite. Le projet THD (transfert d'activité et de salariés des UPR vers les UI) va générer des économies de 2,1 millions d'euros par an à partir de 2022). Et pour la direction, c'est visiblement ce qui a le plus de poids dans ce dossier.

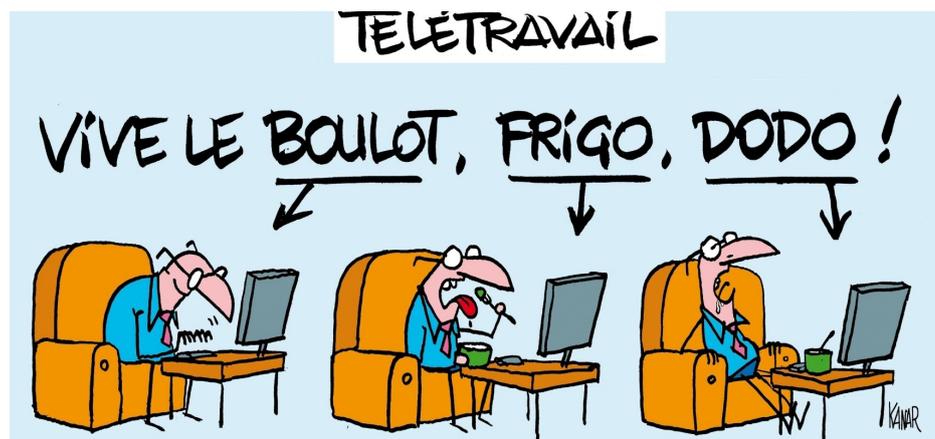
Au vu du mal être des salariés, vos élus CGT ont demandé que ce transfert se réalise sur le principe du volontariat, conformément à l'accord de mars 2010. La Direction a refusé : c'est le retour des mobilités forcées !

Nous avons aussi déposé des alertes pour Danger Grave et Imminent (DGI) dans les UPR. Ceux-ci sont encore pour la plupart en cours de traitement. C'est pourquoi nous n'avons pas voulu rendre d'avis tant que les dangers pour les salariés n'étaient pas réglés. Des solutions doivent être trouvées avant de poursuivre la réorganisation.

La CGT a été très majoritairement suivie. Ce qui n'a pas empêché la direction de rejeter la demande majoritaire, vive la démocratie.

Pour la direction, ce qui compte dans ce projet c'est bien les gains de productivité sous couvert de mieux s'organiser et cela au détriment des salariés qui seront malmenés dans ce projet. La direction avance à marche forcée.

Il va être temps de se révolter face à ces façons de procéder. Avec la réorganisation annoncée dans l'ensemble de la DTSI à qui ce sera le tour demain ?



Crise sanitaire et conséquences

A Orange, la très grande majorité des salariés sont en télétravail. Cela ne veut pas dire que tout se passe bien. Tout le monde ne peut pas travailler de chez soi dans de bonnes conditions. Troubles Musculo Squelettiques (TMS), maux de dos ont fortement augmenté. On se pose aussi la question de comment sont pris en compte les accidents du travail.

De plus, la situation pèse sur tout le monde, quand on finit de bosser c'est le couvre-feu, ça a forcément un impact. De nombreux salariés sont en difficulté. La direction propose une solution pour ces salariés de retourner

travailler sur site 1 jour par semaine. Mais les obstacles sont nombreux (absence de restaurant par exemple) et dans de nombreux cas les managers découragent les salariés qui le demandent. Nous demandons à savoir combien de salariés de DTSI sont concernés.

Enfin, il y a des déménagements de sites (Villejuif, Dauterive vers New Villejuif par exemple). Les salariés ont quelques jours voire un mois pour retourner sur leur site et faire leurs cartons. Cette période est assez déstabilisante, pourquoi la direction en rajoute en ne différant pas ces déménagements ? C'est une demande de la CGT.

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
Facultatif: Téléphones ...-> (perso)	-> pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	